



Décembre 2019 : Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 2 décembre 2019, le conseil municipal a pris connaissance du courrier adressé par la Bourgeoisie de St-Gingolph au sujet du projet de revitalisation de la châtaigneraie historique de St-Gingolph portant sur 21 ha et la plantation de 2000 jeunes plants. Le conseil municipal a décidé de soutenir ce projet pour un montant de Fr. 1'000.-, soit en parrainant la plantation d'un arbre.
- Dans le cadre des travaux de réaménagement du centre-ville et lors de sa séance du 2 décembre 2019, le conseil municipal a décidé d'agrémenter la place du Comte-Vert de deux fontaines. Il a adjugé la construction et la pose de ces fontaines à l'entreprise PROZ Frères SA.
- Dans le cadre des travaux de réaménagement du centre-ville et lors de sa séance du 2 décembre 2019, le conseil municipal a décidé de poursuivre la création d'espaces verts avec la plantation d'arbustes sur la parcelle propriété de la commune et dite "Giovanela" à l'avenue de l'Industrie. Il a adjugé ces travaux à l'entreprise GERMA Paysages Sàrl.
- Lors de sa séance du 2 décembre 2019, le conseil municipal a décidé de réaliser l'étude d'avant-projet routier et de mobilité sur la route du Verney depuis le centre sportif jusqu'au carrefour de la route des Aunaires et a adjugé celle-ci aux bureaux d'ingénieurs ARC Génie Civil SA et CITEC.
- Lors de sa séance du 2 décembre 2019, le conseil municipal a pris note de la démission de Mme Violaine GRAU de la fonction de cheffe du service "Sécurité publique" avec effet au 30 juin 2020.
- Lors de sa séance du 9 décembre 2019, le conseil municipal a approuvé les comptes 2018-2019 et le bilan au 30 juin 2019 de l'Association de la Patinoire et des installations sportives du Verney.
- Lors de sa séance du 9 décembre 2019, le conseil municipal a donné son accord de principe, pour les trois prochaines années et selon diverses conditions, à un soutien financier aux initiateurs du projet de nouvel hebdomadaire pour le Chablais.
- Lors de sa séance du 9 décembre 2019 et suite à la démission de Mme Violaine Grau, cheffe du service "Sécurité publique", le conseil municipal a décidé de réunir les services "Sécurité publique" et "Sécurité civile" en un seul service "Sécurité". Il a nommé M. Glenn Martignier chef de ce nouveau service.
- Lors de sa séance du 9 décembre 2019, le conseil municipal a décidé de signer la Charte sur l'égalité salariale entre femmes et hommes.
- Lors de sa séance du 9 décembre 2019, le conseil municipal a pris acte de la démission de Mme Vanessa RAFAEL COSTA de son mandat de conseillère générale avec effet au 31 décembre 2019. Les parrains de la liste 2016 de l'Alternative pour Monthey au législatif communal ont été invités à proposer un(e) candidat(e), étant précisé qu'il n'y a pas de viennent-ensuite.

- Lors de sa séance du 16 décembre 2019, le conseil municipal a décidé d'adjuger les travaux pour la construction de la nouvelle route de contournement au Nord de la ville (pour la partie montheysanne, giratoire de Pré-Loup jusqu'au giratoire de Clos-Donroux) au consortium SABECO SA / GASSER SA.
- Lors de sa séance du 16 décembre 2019 et au sujet du règlement communal sur la gestion des déchets, le conseil municipal a pris note que trois particuliers ainsi que l'Entente pour Monthey ont recouru auprès du Tribunal fédéral à l'encontre de l'arrêt rendu par le Tribunal cantonal le 6 novembre 2019.
- Lors de sa séance du 23 décembre 2019 et dans le cadre du projet d'agrandissement du Home "Les Tilleuls", le conseil municipal a adjugé la fourniture et la pose du système de verrouillage à l'entreprise PFEFFERLE & CIE SA.
- Lors de sa séance du 23 décembre 2019, le conseil municipal a pris acte de la démission de M. Blaise CARRON comme conseiller général. Dès lors et pour la fin de la période législative 2017-2020, il a proclamé élu conseiller général M. Cosimo MIRABILE, premier des viennent-ensuite.
- Lors de sa séance du 23 décembre 2019, le conseil municipal a pris note que la Commission Cantonale des Constructions (CCC) a autorisé le début des travaux de construction de la caserne des pompiers commune aux municipalités de Monthey et Collombey-Muraz.

Etabli et publié le 14 janvier 2020